

Praticien :

Nom: _____
Prénom: _____
Date d'entrée : _____

Ref : FI-REP-098-R

TARIFICATION HÔTELIÈRE en Ambulatoire

Tarifs applicables au 1er janvier 2025



ESPACE PARTAGÉ

Partagez votre chambre avec un autre patient

BULLE PLUS

Restez connecté et savourez un Petit Déjeuner plaisir

BULLE CONFORT

Profitez de plus de confort et partagez-le avec un proche



Chambre double



Espace dédié



Intimité des visites



Télévision



Wi-Fi



Téléphone***
Ligne privée



Kit Linge
Peignoir, chaussons
Serviettes



Trousse d'accueil



Chambre avec
salle de douche



Journal



Pause gourmande patient



Ticket
cafétéria



Présence possible
de mon accompagnant
à mes côtés **



Chambre Double
0€ par jour

BULLE PLUS
87€ par jour

BULLE CONFORT
149€ par jour

*Cet espace est réservé pour les interventions sous anesthésie locale
**La présence de l'accompagnant est limitée pour l'offre "Espace partagé" et "Classic" pour des raisons d'intimité, un salon d'attente est mis à disposition. La présence de l'accompagnant est autorisée pour les patients mineurs.
***Appels sortants facturés. Voir tarifs en vigueur à l'accueil. Forfait ouverture de séjour "Espace partagé" ou "BULLE PLUS" : 6€/séjour.

Information sur la prise en charge mutuelle :
N° FINESS : 620100099
DMT Chirurgie : 181
DMT Endoscopie (colo/fibro)/Médecine : 174
Fax : 03 21 60 20 04

Je soussigné(e) : _____
Avoir pris connaissance des tarifs hôteliers et m'engage à régler les frais de séjour à la sortie de mon hospitalisation.
Je m'engage à régler directement à l'établissement les frais d'hospitalisation (participation assurée journalière 24€, ticket modérateur) déduction faite de la participation éventuelle des organismes tiers-payants, les suppléments divers choisis ci-dessus et tous les frais éventuellement engagés par l'établissement aux fins d'actions de recouvrement de sa créance.

La chambre est facturée du jour de l'entrée au jour de la sortie inclus. Le choix de la chambre est soumis à la disponibilité de l'établissement

Date : ___/___/___

Signature (lu et approuvé)

Il vous appartient de vous rapprocher de votre complémentaire santé pour connaître le remboursement éventuel des frais de séjour.